



92 Montée de la Mairie- **73460 TOURNON**
04 79 38 51 90 - mairie@tournon-savoie.com
<http://www.tournon-savoie.com>

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2026

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-SIX

LE VINGT QUATRE SEPTEMBRE A 19H

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	14	14

Date convocation	Date affichage	N° délibération
16/09/2026	16/09/2026	2026/54

Présents : BERTHET Sandrine, CARMONA David, CHARDONNET Emilie, CHEVRIER-GROS Anne-Lise, COMBAZ BEN ARIBA Shaina, DELATTRE Carole, FLORES Patrice, LASSIAZ Fabienne, LASSIAZ Zakari, MARCHI Arnaud, MURAZ-DULAURIER Gilles, OMELTCHENKO Luc, RIMBOUD Christelle, TRABICHET Jerry

Absent : CHATELAIN Éric

Secrétaire : CARMONA David

A 19h00, le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

DELIBERATION N°2026/54

INSTITUTION DE LA TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX D'HABITATION (TVLH)

Madame le Maire expose les dispositions de l'article 1406 bis du code général des impôts permettant au conseil municipal d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.

Madame le Maire rappelle les conditions d'assujettissement des locaux et les critères d'appréciation de la vacance et précise qu'en cas d'imposition erronée, les dégrèvements en résultant sont à la charge de la commune.

DÉCISION

Vu l'article 1406 bis du code général des impôts,

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

✓ **REFUSE** d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation

Le Maire
Sandrine BERTHET

Le secrétaire de séance
David CARMONA

Transmis au contrôle de légalité
Le **28 SEP. 2026**

Publié le **28 SEP. 2026**